

# L'EMPIRE ROMAIN DANS LE MONDE ANTIQUE

## I/ Un Empereur à la tête d'un vaste Empire

### 1) Auguste, 1<sup>er</sup> Empereur romain

À la mort de Jules César, ....., un de ses généraux et ..... ; son fils adoptif, entrent en conflit. En 31 av JC, Marc-Antoine, allié à ....., est vaincu à la bataille d'....., Octave reste seul maître du pouvoir. En 27 av JC, le Sénat accorde à Octave le titre d'....., "élu des dieux" et celui de ".....", premier des sénateurs. Il obtient ..... L'..... est né. Auguste le dirige pendant 41 ans.

### 2) Les pouvoirs de l'empereur

#### Document 1 : La mise en place de l'Empire

La puissance du peuple et du Sénat passa à Auguste. Les Romains détestant tant l'idée de monarchie qu'ils n'ont donné ni le nom de dictateur, ni celui de roi à leurs empereurs, bien que ceux-ci aient tous les pouvoirs. Pour donner l'impression de respecter les lois de la République, les empereurs se sont emparés de toutes les magistratures. C'est ainsi qu'ils sont consuls, qu'ils ont le titre d'Imperator et de censeur. Grâce à ces titres, ils commandent l'armée, lèvent les impôts, font la guerre et la paix et nomment les sénateurs. Il a la possibilité de juger ou de rejurer tous les procès. Les noms de César et Auguste qu'ils utilisent servent à rappeler leurs glorieux ancêtres et de montrer qu'ils sont l'élu des dieux.

D'après Dion Cassius, *Histoire Romaine*, III<sup>e</sup> siècle

« Quand Auguste eut gagné les soldats par ses dons généreux, le peuple par des distributions de nourriture, tous par les douceurs du repos, on le vit s'élever et attirer à lui l'autorité du Sénat, des magistrats et des lois. Nul ne lui résistait. On aimait mieux le présent et sa sécurité que le passé et ses dangers. Un nouvel esprit avait partout remplacé l'ancien: chacun renonçant à l'égalité, les yeux fixés sur le prince (l'empereur), attendait ses ordres ».

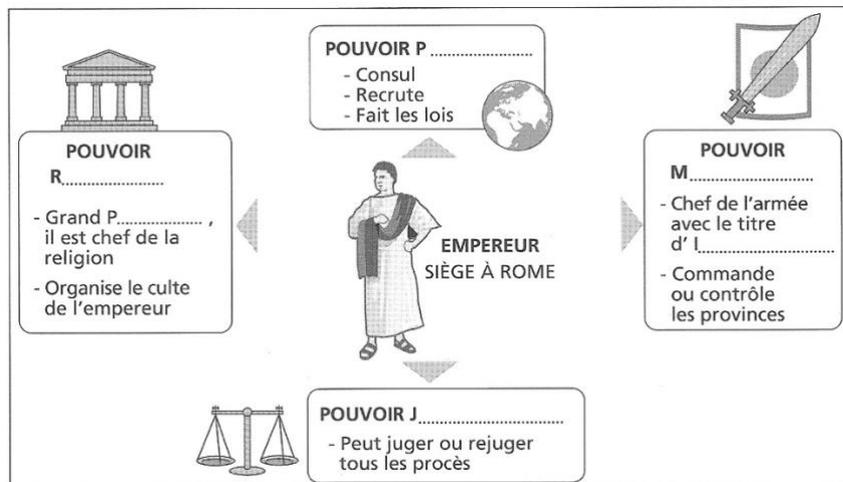
D'après Tacite, *Annales*, II<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.

Dans les documents 1 à 3, surligne ou colorie

- En vert, ce qui montre son pouvoir religieux
- En jaune, ce qui montre son pouvoir politique
- En rose, ce qui montre son pouvoir militaire
- En bleu, ce qui montre son pouvoir judiciaire (de justice)



Puis complète le croquis ci-dessous :



➔ Le sénat n'a plus qu'un rôle mineur. L'empereur dirige l'État car il est consul à vie, il nomme les magistrats et les sénateurs, il dirige la religion (Grand Pontife), il dirige l'armée en vertu de son titre d'imperator, il fait les lois et rend la justice. Par ailleurs, son titre d'Auguste lui donne un caractère sacré, il devient une sorte de dieu pour les romains qui lui rendent un culte\* : c'est le culte impérial.

### 3) les premiers empereurs agrandissent l'Empire <https://youtu.be/Y0ZqYwf1aj4>

Recopier les 2 définitions du mot Empire (p 128)

.....

.....

.....

Carte 2 p 129 – Relevez 3 provinces conquises par les Empereurs aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. ap JC.

.....

Quels sont les 2 fleuves qui marquent les frontières de l'empire romain au Nord ?

.....

## II/ Un empire pacifié dans lequel les échanges se développent

D'après la carte 1 p 132, qu'est le limes ?

.....

D'après le doc 5 p 131, à quoi sert ce limes ?

.....



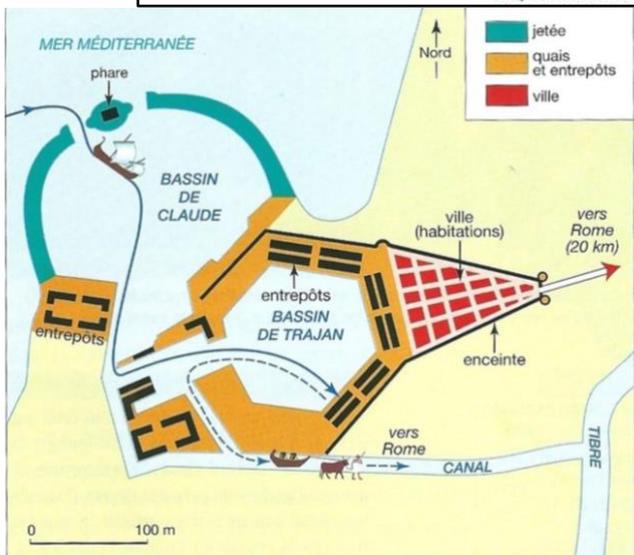
## DECRIRE et EXPLIQUER la Paix Romaine au travers du trajet d'un produits dans l'empire romain : le blé

Doc 1 -

*A 26 ans, le grec Aelius Aristide se rend à Rome où il prononce un long discours en faveur de l'Empire.*

« De toutes parts affluent chez vous les produits de toutes les saisons et de tous les pays. A chaque saison de l'année, surtout à l'automne, tant de navires de transport viennent aborder au quai du Tibre Rome est comme le marché universel du monde. Les cargaisons venues de l'Inde et de l'Arabie, on peut les voir ici en grande quantité. Les tissus de Babylone et les bijoux des pays barbares les plus lointains arrivent à Rome en grand nombre et facilement. Vos champs, ce sont l'Egypte, la Sicile et la partie cultivée de l'Afrique. Dans votre port, les navires ne cessent d'arriver et de partir. [...] »

D'après Aelius Aristide, Eloge de Rome, discours XXVI, 10-13, II<sup>e</sup> siècle ap. JC



Doc 2 - Port d'Ostie : une grande partie du blé était acheminée des provinces de l'Empire vers le Port d'Ostie par la flotte de l'État.

Doc 3 - Chargement de blé dans une barque à Ostie. Ces barques étaient tirées par des bœufs jusqu'à Rome.



Doc 4 - Dans mon 11<sup>e</sup> consulat, j'ai (Auguste) fait compter à la plèbe douze distributions de blé, avec du blé acheté par moi à titre privé. (...) Lors de mon 13<sup>e</sup> consulat, j'ai donné 60 deniers par tête à la plèbe qui recevait alors le blé public<sup>1</sup>

*D'après les actes et dépenses du divin Auguste, 1<sup>er</sup> siècle ap JC*  
1 : Distribution publique pour assurer le bon approvisionnement en blé des plus pauvres par un magistrat : le préfet de l'annone

**Q1** : Quelles régions de l'Empire fournissent du blé à Rome ? (DOC 1- 2 + 1 p 132).

.....

**Q2** : Quels autres produits alimentaires sont importés à Rome ? (1 p 132)

.....

**Q3** : Qu'est ce qui permet au commerce de se développer aux Ier et IIe siècles ? (1 p 132) - aide : Recopier la définition de paix romaine p 129

**Q4** : Dans quel port débarque le blé pour Rome ? Comment est-il acheminé jusqu'à la ville ? (DOC 2 et 3)

**Q6** : Qui fournit du blé gratuitement et à quelle partie de la population ? (DOC 4)

**Q7** : Selon toi, pourquoi distribue-t-on gratuitement du blé ? (DOC 4)

**Q8** : Sous quelle forme consommait-on le blé ? (DOC 5)



**Q9** : Quelle place occupe le blé dans l'alimentation des Romains ? (DOC 5)

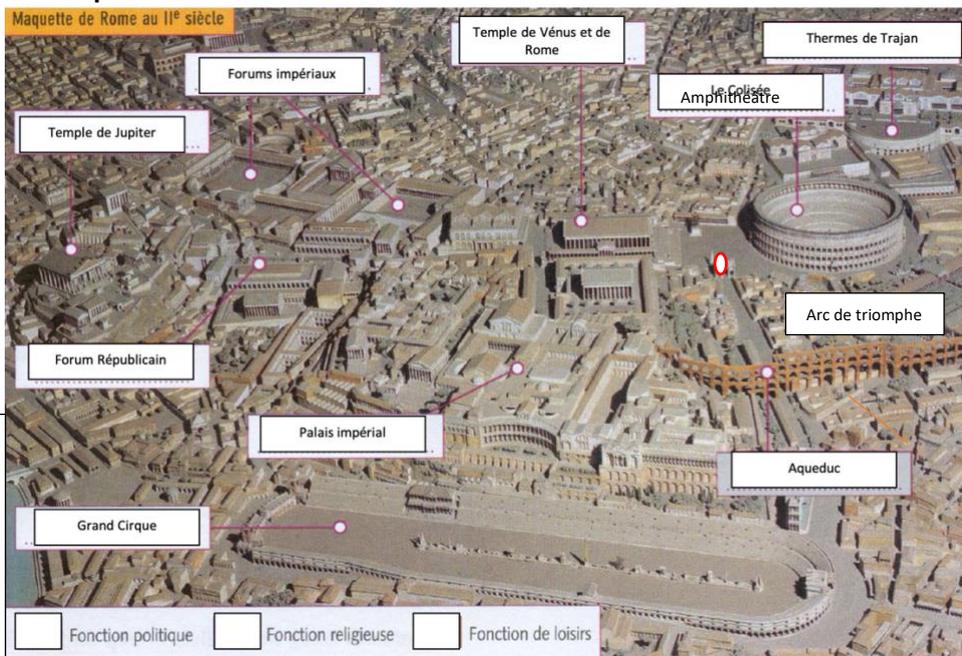
**Q10** : Moi, C. Turranius Gracilis, Préfet de l'Annone sous l'empereur Tibère (14-37 ap. JC) dois rendre un rapport urgent à mon empereur dans lequel je **DECRIE le circuit du blé dans l'Empire depuis l'Égypte**. Pour cela, je précise dans mon rapport la région productrice, je décris le transport de grains jusqu'à Rome (moyens, durée) puis décris sa consommation.

Rapport à envoyer à Mme Chanal par mail : [mmechanallr@gmail.com](mailto:mmechanallr@gmail.com) (seulement la Q10)

DOC 5 – Une boulangerie à Pompéi.  
Le blé était importé et transformé en farine.  
On en faisait des galettes ou des miches de pain,  
qui étaient la base de l'alimentation des Romains

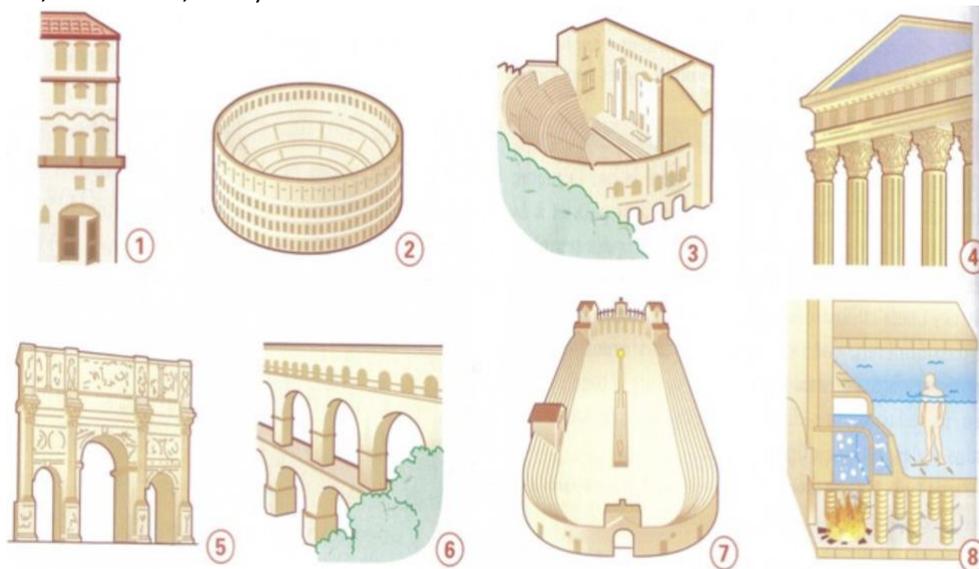
### III/ Rome et la romanisation de l'Empire

#### 1) Rome est le centre du pouvoir.



Colorier les cases selon les différentes fonctions de la ville. Penser à colorier la légende.

**Q1** : Je complète le tableau ci-dessous en précisant le nom du bâtiment, son numéro sur le plan ainsi que sa fonction (politique, religieuse, commerce, loisir).



Numéro	Nom du bâtiment	Définition	Fonction
.....	.....	Un bâtiment de forme ronde où se déroulent des combats de gladiateurs.	.....
.....	.....	Un bâtiment construit en l'honneur d'un dieu.	.....
.....	.....	Un monument construit pour célébrer les victoires militaires d'un empereur.	.....
.....	.....	Une canalisation qui sert à transporter l'eau	.....
.....	.....	Bains publics pour les romains	.....
.....	.....	Longue piste bordée de gradins destinée aux courses de chars.	.....
.....	<b>Insula</b>	Immeuble d'habitation Collectif Les plus riches étaient logés dans les premiers étages, les plus pauvres dans le haut de l'immeuble et sous les toits.	.....
	<b>Villa</b>	Maison romaine traditionnelle qui s'organise autour de l'atrium., pièce où se déroule toute la vie familiale.	.....
.....	.....	édifice public où étaient données des représentations de pièces de théâtre.	.....

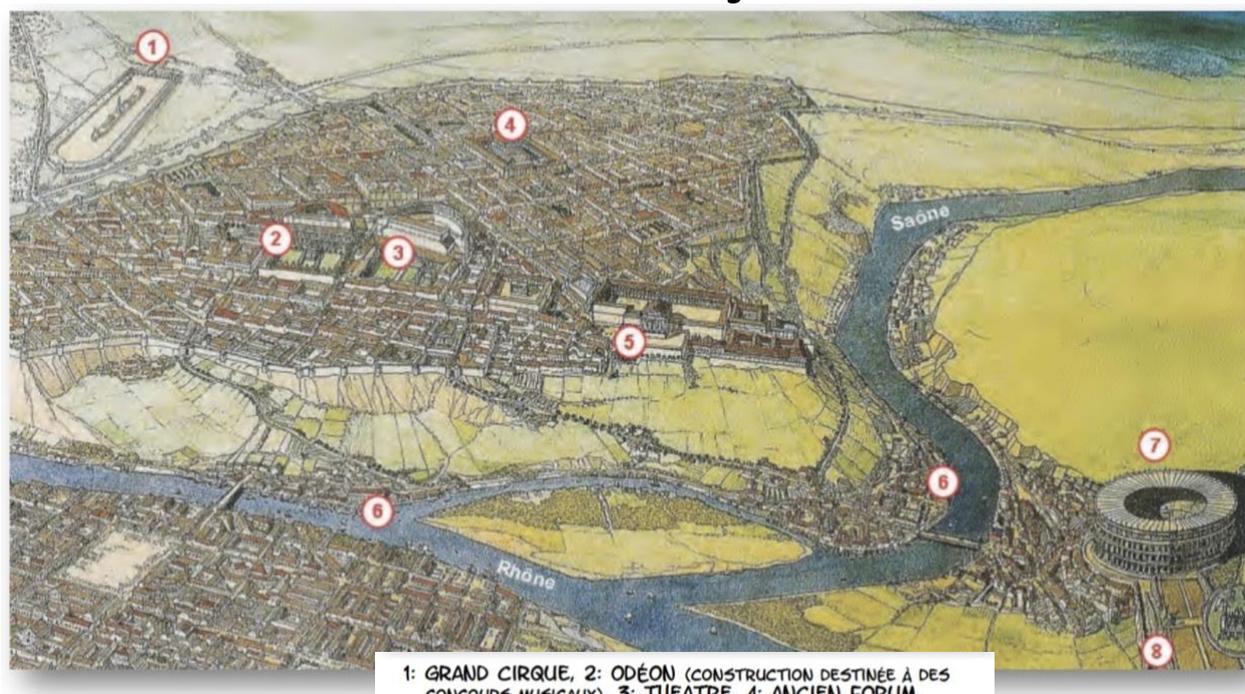
**2) la romanisation de l'Empire : ex la Gaule romaine**

Déf. romanisation (p 129) : .....

.....

.....

## Reconstitution de Lugdunum



Q2 : Quel est le nom actuel de Lugdunum ?

.....

Q3 : Quels bâtiments présents à Rome se retrouvent aussi à Lugdunum ?

.....

.....

Q4 : Quel monument montre que c'est le grand centre religieux de la Gaule ?

.....

a. « L'empereur Servius Galba César Auguste, Grand Pontife, consul pour la deuxième fois, a accordé leur congé et le droit de cité aux soldats qui firent leur service dans la Ière légion Adjutrix, et dont les noms sont reproduits ci-dessous, à eux-mêmes, leurs enfants et leurs descendants. »

D'après un diplôme militaire, 68 ap JC

b. « Quand les magistrats d'Irni auront quitté leur magistrature, qu'ils soient citoyens romains, ainsi que leurs parents, leurs femmes et leurs enfants nés d'un mariage légitime, et leurs petits enfants. »

D'après une loi impériale d'Irni, Ier siècle ap. JC

c. Édît de l'Empereur Caracalla- 212

Je donne donc à tous les pérégrins<sup>1</sup> qui sont dans l'Empire le droit de cité romaine [...] Il se doit en effet que la multitude [...] soit dès maintenant associée aussi à la victoire. Et le présent édit augmentera la grandeur du peuple romain.

<sup>1</sup> Un homme libre vivant dans l'Empire romain ne disposant pas de la citoyenneté romaine (le droit de cité).

Q6 : Quelles catégories de population obtiennent la citoyenneté romaine (le droit de cité) ? (DOC a - b) Grâce à qui ?

.....

.....

Q7 : Que décide l'empereur Caracalla (né à Lugdunum) en 212 ap JC ? (DOC c)

.....

Q8 : Relevez les pratiques romaines adoptées par les Bretons , (doc 4 p 131)

.....

**LEÇON** : Dans les provinces, les romains fondent des villes sur le modèle de la capitale de l'empire. Petit à petit, les provinces surtout en occident et en Afrique du nord, adoptent le même mode de vie que les romains (vêtements, spectacles), la même langue (le latin), la même religion: c'est la **romanisation** de l'empire, plus rapide dans les villes que dans les campagnes. Au début de l'empire, seuls les hommes libres d'Italie sont **citoyens romains**, ils ont plus de droits que les peuples des provinces. Puis, pour s'assurer de leur fidélité, les empereurs accordent le droit de cité (bénéficier des mêmes droits que les citoyens romains) aux magistrats et aux soldats provinciaux qui ont servi Rome. Enfin en **212**, l'empereur **Caracalla** accorde la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'empire.